

VOUS POUVEZ VENIR AU C.D.I

- pendant les heures de permanence
- pendant la pause méridienne
avec un professeur en demi-classe



Le C.D.I se compose de plusieurs pôles : documentaire, fiction, lecture (périodiques et BD), informatique, orientation, travail de groupe.

Capacité d'accueil :

- 20 places réparties sur 5 tables de travail
- 10 places dans l'espace lecture
- 12 postes informatiques
- 12 places dans les 2 salles qui sont réservées au travail de groupe. Pour les utiliser, les élèves s'inscrivent auprès du professeur-documentaliste.

Centre de Documentation et d'Information

Du lycée Lucie Aubrac

Les élèves viennent au C.D.I pour réaliser un travail sur documents, faire une recherche ou un travail sur poste informatique, pour lire ou emprunter des documents.

Mme Boulc'h professeure-documentaliste vous accueille :

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi 8h-12h	➔	13h-16h
Mardi 8h-12h	➔	13h-18h
Jeudi 8h-12h	➔	13h-16h
Vendredi 8h-12h	➔	13h-16h

Le CDI est fermé aux élèves durant les heures de TPE



LES DOCUMENTS

- ✓ Usuels : dictionnaires de langues, encyclopédies
- ✓ Documentaires : traitant d'une grande variété de sujets par domaine (classification Dewey)
- ✓ Périodiques (magazines et journaux)
- ✓ Fictions : romans, théâtre, poésie, nouvelles, bandes dessinées classés par catégorie et par ordre alphabétique du nom d'auteur
- ✓ Documents sur l'orientation
- ✓ Documents audiovisuels et multimédias
- ✓ Documentation administrative et pédagogique
- ✓ Informations sur l'actualité culturelle.

LE PRET

Tout élève peut emprunter des livres. Vous pouvez emprunter jusqu'à 4 documents à la fois : 2 fictions ou/et 2 documentaires. **Attention** : certains documents sont exclus du prêt afin d'être toujours consultables au C.D.I : **les usuels, les BD et les périodiques.**

DUREE DU PRET

Fiction	➔	21 jours
Documentaire	➔	15 jours

REGLES DE VIE

Le C.D.I est ouvert à l'ensemble de la communauté scolaire du lycée (élèves, enseignants, personnels). Pour que le matériel et les documents présents au C.D.I restent à la disposition de tous, certaines précautions sont à prendre :



- ✓ Ne pas boire ni manger dans le C.D.I
- ✓ Prendre soin du matériel et des documents mis à votre disposition
- ✓ Remettre les documents à leur place après consultation
- ✓ Signaler tout document ou matériel détérioré afin qu'il puisse être réparé ou remplacé



Le C.D.I est un lieu de travail et de lecture, il convient donc de respecter certaines règles pour permettre à chacun d'y trouver le calme propice à la concentration :

- **Parler doucement pour ne pas gêner les autres**
- **Eteindre les téléphones portables et les baladeurs avant d'entrer au C.D.I.**

UTILISATION DES POSTES INFORMATIQUES



Les 12 ordinateurs disponibles au C.D.I sont réservés à une **utilisation pédagogique** :

- recherches sur BCDI (logiciel répertoriant les documents du C.D.I et référant des sites Internet)
- Consultation de **cdéroms** mis à disposition par le C.D.I
- Recherches d'informations sur Internet, **avec l'autorisation du professeur-documentaliste.**
- Utilisation du traitement de texte et du tableur pour la réalisation d'un travail scolaire.

La consultation de blogs, forums, messageries, sites commerciaux, sites de jeux en ligne et autres sites ne présentant pas d'intérêt pédagogique **est exclue et sera sanctionnée par une exclusion temporaire du C.D.I.**

Avant d'imprimer un document ou d'utiliser un support d'enregistrement personnel (disquette, clé USB), l'élève demande l'accord du professeur-documentaliste.

FORMATION A LA MAITRISE DE L'INFORMATION

Les activités proposées au CDI avec des professeurs disciplinaires (dans le cadre par exemple des TPE et de l'ECJS) au cours de l'année devraient conduire les élèves à acquérir des compétences dans divers domaines :

- ✓ La démarche de recherche d'information
- ✓ La recherche de documents : utilisation de BCDI et d'Internet
- ✓ La validation de l'information sur Internet
- ✓ La synthèse des documents
- ✓ La réalisation de bibliographies et de sitographies.

Au cours de l'année, des fiches méthodologiques seront mises en ligne sur le site de l'établissement.

Dans le cadre des activités pédagogiques réalisées, n'hésitez pas à demander la validation de certains items du B2i (notamment ceux du domaine4)